

Procès verbal de la réunion du 23 avril 2014.

Début de séance à 18 heures 30 en présence de l'ensemble des membres du comité l'exception de LEVECQ Julien qui n'avait pas reçu sa convocation.

1. Approbation du PV du 02 avril : approuvé à l'unanimité.
2. Questions diverses :
 - Convention exercice libéral des moniteurs : après modification d'une partie de la convention, les nouveaux contrats seront proposés vendredi 25 avril et devront être signés et payés au plus tard le 3 mai.
 - Courrier adhérents concernant les phases finales du tournoi Senior plus qualificatif pour les championnats de France à Roland-Garros. Le CD prend acte de cette demande pour l'année prochaine, mais pour cette année la décision avait déjà été prise par la ligue. Les personnes concernées seront reçues par le bureau le lundi 28 avril 2014.
 - Demande de la ligue pour l'organisation d'un stage de jeunes les 9, 10 et 11 : le comité directeur accepte la demande mais, il ne pourra y avoir aucune leçon de tennis ces jours là de 8 heures à 17 heures afin de libérer les terrains pour les adhérents.
 - Courrier concernant une demande de report d'entraînement de natation pour cause de blessure au prorata des séances non effectuées : accepté.
 - Cas des réservations invité sur ADOC : dysfonctionnement du logiciel : les réservations « invité » seront supprimées d'ADOC et devront absolument passer par le secrétariat.
 - Possibilité d'utiliser le machine à balle : à l'étude car la gestion est compliquée.
 - Tournoi interne : du 06 au 22 juin : formule : simples uniquement.

Fin de séance : 22 heures.

3. Projet club.
4. Projection école de tennis 2014 2015
5. Mise en conformité de la piscine.